

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 93 (1942)
Heft: 10

Artikel: À propos des terres arides et de leur boisement
Autor: Aubert, S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785910>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

compte que les cultures visitées pourraient être aisément et assez largement étendues : je pense, par exemple, à la conversion des plus que médiocres plantations résineuses de diverses grèves. Des conditions semblables se rencontrent aussi dans d'autres cantons. Ainsi, même en limitant strictement leur extension, nous croyons que l'état actuel de nos peupleraies ne représente, pour l'ensemble de la Suisse, qu'un modeste début.

Eric Badoux.

A propos des terres arides et de leur boisement

Avant la venue de l'homme colonisateur, la Suisse, notre pays et, pour préciser, le Jura, le Plateau et l'étage inférieur des Alpes, était certainement couverte d'épaisses forêts que seuls de violents coups de vent éclaircissaient par-ci par-là. Le Jura, en particulier, était boisé jusqu'au faite. Du reste, le mot Jura, de même que Jorat, ne signifie-t-il pas forêt ? Dans certaines régions de la chaîne, on a gardé un souvenir précis de l'antique boisement. La forêt d'autrefois était appelée « joux » et les anciens documents parlent des « joux noires » qui habillaient le pays, avant que les défricheurs n'y missent la hache. Et ce terme de joux sert encore actuellement à désigner des localités, des alpages conquis sur la forêt.

Le sol de ces anciennes forêts, formé en bonne partie par la dépouille foliaire annuelle des arbres, déposée pendant des millénaires, devait être d'une extrême fertilité, grâce à l'humus constitué peu à peu. Aussi, l'homme qui le premier en prit possession après avoir anéanti la forêt, dut voir ses efforts récompensés par d'abondantes récoltes, relatives toutefois, car en ces temps lointains, il ne devait pas disposer des semences sélectionnées et de grand rendement dont bénéficie l'agriculteur de nos jours.

Mais depuis ces temps lointains, les choses ont bien changé. Sans doute, d'importantes surfaces boisées sont demeurées; certaines à peu près dans l'état où elles se trouvaient avant la conquête du terrain par l'homme colonisateur, du moins jusqu'au début du siècle écoulé, car dès lors, il n'est que très peu de forêts qui n'aient été mises à contribution.

En bien des endroits, dans les régions montagneuses surtout, le sol a perdu une bonne partie de sa fertilité originelle et a évolué en terres arides ne produisant qu'une herbe dure, de mauvaise qualité, peu propre à nourrir les troupeaux qu'on y met paître. C'est le cas notamment dans diverses parties du Jura.

En certains endroits, la faute en est au pacage abusif et ininterrompu depuis des siècles. Broutant l'herbe chaque été, prélevant ainsi du sol divers éléments qui contribuent à sa fertilité, ne les restituant pas, sinon dans une faible proportion, le bétail appauvrit lentement le sol qui, épuisé à la longue, n'arrive plus qu'à produire un fourrage de mauvaise qualité.

A proximité de maintes localités, combien n'en distingue-t-on pas de ces pâturages communaux dégradés, vastes surfaces de terres arides, où le genêt ailé pullule et envahit tout.

Les déboisements massifs des siècles écoulés entrepris pour créer du pâturage, ou obtenir le charbon destiné à l'industrie métallurgique et verrière, ont contribué dans une très large mesure à convertir d'importantes étendues en terres arides. En bien des endroits, toujours dans le Jura, le sous-sol est formé par des bancs calcaires compacts sur lesquels la terre végétale, puis la forêt, se sont édifiées avec une extrême lenteur. La forêt disparue, anéantie par la coupe totale, le sol soumis à l'action violente des vents, s'est peu à peu desséché, dégradé et, ici et là, la terre a été emportée par le ruissellement des eaux pluviales. Cette terre sèche de mince épaisseur, qui recouvre les dalles, constitue une substance de qualité médiocre, impropre à nourrir des plantes bonnes fourragères; aussi toute l'étendue, où règnent de telles conditions, revêt un aspect frappant d'aridité. Les arbres sont rares et seuls quelques buissons de petite taille jalonnent la nudité du paysage.

En somme, de telles surfaces, comme on en peut observer à la Vallée de Joux, à l'altitude de 1300 m., aux Grandes Chaumilles, Perausaz, Sèche de Gimel, Riondaz derrière etc., devraient pouvoir être améliorées et converties en forêts productives. Déjà, en plus d'un point, des cuvettes stériles, vraies glaciers pendant les nuits claires et calmes de l'été, sont en train de se reboiser, grâce aux plantations de pin de montagne entreprises, voilà quelque vingt ans, par la Station d'essais forestiers à Zurich. Depuis quelques années, dans celle des Grandes Chaumilles, les pins se sont tellement développés qu'ils forment une vraie brousse qui ne tardera pas à devenir à peu près impénétrable.

La plantation sus-dite s'étend sur une surface de deux à trois ares, mais ce sont des étendues de plusieurs hectares de terres arides qu'il faudrait reboiser, et quand, en ces lieux, on pourrait obtenir des épicéas, sapins ou fayards, ce serait encore mieux que les pins dont la valeur marchande est faible.

A propos du reboisement de ces terres arides, la première chose à faire serait de clôturer l'espace envisagé, car on sait combien le piétinement du bétail est préjudiciable à l'établissement de la sylve. On ne pourrait songer à y introduire de but en blanc l'épicéa, moins encore le sapin, car ces deux essences redoutent fort les sols séchards et peu profonds, au début de leur existence surtout. Le mieux ne serait-il pas de planter en massifs serrés des essences telles que l'alisier, certaines espèces de saules, etc., qui s'accommodent volontiers des sols arides? Avec le temps, la feuille morte améliorerait la terre, l'ombre portée en diminuerait la siccité et, progressivement, des épicéas s'y installeraient; des fayards pourraient y être plantés.

Mais voilà, l'œuvre serait de longue haleine et coûteuse; les propriétaires s'y résoudraient-ils? Ne vaudrait-il pas la peine de tenter des essais sur de petites surfaces? Les résultats, qui ne pourraient manquer d'être favorables, engageraient sûrement plus d'un propriétaire à entreprendre une œuvre générale de reconstitution de la forêt sur des terrains d'où ses prédécesseurs l'ont chassée et qui, comme pâturage, ne sont que d'un très faible rendement.

Ce n'est, nous paraît-il, que par la reforestation que ces terres arides pourraient être converties en sol productif. Celles du Jura, qui font l'objet de ces lignes, ne sont pas irrigables; quant à les transformer en bon pâturage par le moyen d'engrais chimiques, on ne peut guère y songer, car ceux-ci sont peu efficaces sur les sols séchards et peu profonds.

Sam. Aubert.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Réunion annuelle de la Société forestière suisse, à Baden, du 30 août au 1^{er} septembre 1942

Baden, le village helvète aux thermes déjà réputés, la ville d'eaux romaine avec son grand hôpital militaire, le siège administratif des comtes de Lenzbourg et de Kybourg; Baden, conquise le 8 mai 1415 par les Confédérés et devenue pendant presque trois cents ans capitale, si l'on peut ainsi dire, de l'ancienne Confédération helvétique; Baden, qui a conservé intacte au cours des siècles la réputation de ses sources thermales et qui, en développant une industrie devenue célèbre, a su maintenir, en dépit de son âge vénérable, le contact avec une civilisation en rapide évolution ! C'est sur cette vieille terre helvétique, dans cette cité deux fois millénaire, perle des bords de la Limmat sertie dans un chaton de collines boisées, que le comité permanent avait convié cette année les forestiers suisses. Et, dans la petite cité industrielle et balnéaire, le contraste était frappant : ici, aux heures de midi, la foule grouillante des cyclistes quittant par légions les fabriques; là, sur les bancs des allées et des parcs publics, les rhumatisants, les boiteux, les paralytiques, se reposant des fatigues d'une cure épuisante; enfin, pour marquer mieux les oppositions, cette race solide et calme des forestiers aux teints hâlés. Qui n'a pas alors pensé : « Suisse une et diverse » ?

La réunion annuelle débuta le **dimanche 30 août**, à 17 heures, par une séance administrative, tenue dans l'imposante salle de chant du vieux collège de Baden, en présence d'une septantaine de membres. Sous la direction du président en charge de la Société, M. *Jenny*, inspecteur des forêts à Coire, les affaires furent promptement menées, scrutateurs élus, comptes et budget acceptés, et déjà l'on se dispersait dans la petite cité pour prendre le repas du soir.

Le crépuscule ramena tout le monde au Casino. Dans le parc, dont on admira les exotiques, les massifs de fleurs et les pelouses verdoyantes non encore labourées (ô pays de cocagne ! et quel argument pour les adversaires des défrichements !), les contacts furent rapidement pris. On se groupa autour des tables de la magnifique salle du Casino et la soirée se passa à rappeler anecdotes et souvenirs du bon vieux temps d'avant-guerre, au son d'un excellent orchestre.

Les derniers trains du dimanche et le premier train du matin avaient encore déversé de nombreux sociétaires dans la cité, si bien